

RAPPORT D'ACTIVITES 2017

La situation fin 2016

Suite à une **fermeture de la frontière Vintimille/Menton** (dès juin 2015) qui ne dit pas son nom (rétablissement des contrôles qui s'aggravent en novembre, puis en janvier...), la population de la Roya se trouve directement confrontée aux problèmes vécus par les migrant-e-s : trouver le moyen de poursuivre leur route afin de faire valoir leur droit à l'asile ailleurs qu'en Italie. Pour cela ils/elles remontent de plus en plus nombreux/ses la vallée espérant rejoindre Nice puis Paris. Les contrôles au faciès sur les routes, dans les trains et plus particulièrement aux PPA (Point de passage Autorisé) se multiplient. La vallée petit à petit est **envahie de forces de l'ordre et de militaires**, créant une atmosphère de plus en plus pesante.

L'**aide à l'hébergement et à la poursuite de leur route** d'abord individuelle, s'organise collectivement autour de *Roya Citoyenne* (réactivée en mai 2016 avec une modification des statuts). Les diverses tentatives pour une prise en charge de **l'hébergement des réfugié-e-s par des collectivités** (gîte municipal à Breil, ancienne chapelle à St Dalmas), en plus des hébergements solidaires échouent suite aux menaces du préfet. Parallèlement, les gardes à vue et pour certain-e-s leur conséquence, les convocations au TGI de Nice, commencent. Tout est fait pour dissuader les solidaires : il ne faut pas que ce qui se passe à Vintimille et qui rappelle ce qui se passe à Calais se sache, mais, ici, c'est la France (et non l'Angleterre) qui n'assume pas sa part,.

Roya Citoyenne se dote de **statuts et modes de fonctionnement plus structurés**, pour mieux répondre aux attaques éventuelles, et décide de **mener parallèlement actions humanitaires, luttes juridiques, politiques et médiatiques**.

Un an après plus personne n'ignore la situation, et nous sommes **de plus en plus nombreux/ses, partout en France, à nous mobiliser pour que les droits fondamentaux des migrants** soient appliqués. Nous avons la prétention à *Roya Citoyenne*, d'y être un peu pour quelque chose, grâce au travail des militant-e-s, mais aussi des soutiens habitant la vallée ou ailleurs et des très nombreux donateurs qui nous permettent d'effectuer tout ce qui suit et bien plus encore ! Merci à tous/tes !

Humanitaire ou politique ?

Dès le début la question se pose, certain-e-s sont là pour tenter **de pallier les carences** de l'Italie et de la France en matière d'accueil, et pour fournir aux exilé-e-s le minimum vital (repas, vêtements, soins, abris, ...) d'autres pensent qu'il faut aussi mener une bataille politique. Toutefois, **la politique rattrape vite l'humanitaire**, elle est là tous les soirs, avec la présence des policiers, la vérification des papiers des « maraudeurs/ses », les **décrets du maire de Vintimille** interdisant de fournir des repas aux réfugié-e-s-....

Elle est là, quand à deux reprises, en mars, les « maraudeurs/ses » (6 le 01/03/17 et 3 le 20/03/17) sont retenu-e-s plusieurs heures dans les locaux de la police de Vintimille (suite à la pression médiatique cela s'arrête).

Elle est là avec la décision **de ne pas donner accès à l'eau**, même en plein été, avec la non ouverture de centres d'hébergement (il devait y en avoir un pour les mineur-e-s et pour les familles), avec les rafles et les déportations dans le sud de l'Italie.

Elle est là enfin avec la pression que subit le maire de Vintimille qui reçoit des **menaces de mort** et avec l'extrême droite qui croît à Vintimille, rendant de plus en plus difficile la situation des réfugié-e-s.

Malgré cela, les « maraudeurs/deuses » venant d'abord de la vallée de la Roya et de la Bévéra, puis de la Vésubie et du Var en passant par la Côte d'Azur (14 villes et villages, 12 associations rassemblant plus de 150 personnes sont impliqués) se sont mobilisées pour la préparation et la distribution de **plus de 150 000 repas** aux migrant-e-s coincés à Vintimille (de mai 2016 à fin 2017).

Le 22 avril 2017, suite à une manifestation très unitaires des forces associatives et politiques, nous obtenons une victoire, l'ordonnance du maire de Vintimille interdisant la distribution de repas aux migrants est annulée.

Depuis cette date, l'équipe de **KeishaNya Kitchen** (bien rodée à Calais) basée d'abord à Piene Haute, puis à Sospel, prépare les repas 5 jours sur 7 (avant les habitants de chaque village le faisaient un jour par semaine), les deux autres jours étant assurés par d'autres associations. Fin 2007, *Keisha Nya Kitchen*, complète ce dispositif en assurant un petit déjeuner (repas) le dimanche, car **Caritas**, ce jour-là, prend un repos bien mérité.

Il nous faudra attendre encore le 1er mai pour avoir officiellement l'autorisation d'apporter nourriture et boissons sur le parking face au cimetière de Vintimille et nulle part ailleurs.

Fini les distributions à la sauvette en jouant à cache-cache avec les forces de l'ordre même si nous avons gardé le terme maraude, maintenant nous remplissons des assiettes et des gobelets et les migrants font la queue pour prendre leur repas.

Parallèlement le 1^{er} février, *Roya Citoyenne* crée une **épicerie solidaire**, sise à Saorge (cave prêtée par la mairie) alimentée par les dons de citoyen-ne-s, de producteurs/trices locaux/locales et d'associations (essentiellement **Emmaüs**) parfois venu-e-s de très loin. Nous essayons d'avoir accès à la **Banque Alimentaire** (tarifs très intéressants), mais il faut **l'autorisation du préfet**, et on nous dit que faire un dossier est inutile.... Ont accès à l'épicerie solidaire tous ceux qui préparent des repas pour les migrant-e-s (à Vintimille, chez Cédric Herrou, qui héberge de nombreux migrant-e-s dans son « camp », et chez tous les habitants solidaires)

En ce qui concerne les maraudes, le manque de **produits frais**, sauf en été grâce aux dons des producteurs locaux, est pallié, depuis la fin de l'année, par des achats « en gros » livrés directement à Sospel.

Des comptes-rendus journaliers permettent à tous les maraudeurs/euses d'être au courant de la situation très fluctuante : nombre de repas distribués, ambiance, problèmes (soins, **vêtements**, kits d'hygiène, téléphones ou cartes téléphoniques, tentes, bois...) afin de **répondre au mieux aux besoins**.

Pour en savoir plus cf Maraudes, Epicerie solidaire

Gardes à vue, Convocations à la PAF, Procès, Condamnations

La République Française n'applique plus ses principes fondateurs de « Liberté, Egalité, Fraternité » mais elle poursuit les Solidaires qui pallient ses manques. Rappelons qu'**héberger n'est pas interdit** mais il ne faut surtout pas transporter dans votre voiture une personne sans papier (c'est-à-dire « noire » dans l'esprit de la maréchaussée et de la justice) même pour la mettre à l'abri. Les **gardes à vue** se multiplient à tel point que nous devons organiser une formation sur ce thème. Cédric Herrou en détient le triste record avec 8 gardes à vue fin décembre, sans compter les **perquisitions** musclées chez lui, la surveillance et l'encerclement 24h/24 de son camp par les forces de l'ordre tout au long de l'été 2017 (présentes pour lutter contre le terrorisme !...)

Les **procès** eux se succèdent et pour ce qui concerne directement les membres de *Roya Citoyenne* touchés par le « **délit de Solidarité** » on compte ceux de Pierre-Alain, Cédric, des 4 « papies et Mamie » (Françoise, Dan, Gibi et René), et de Raphaël. Les condamnations et leurs motifs devenant de plus en plus sévères et politiques : relaxe au départ (avec appel du préfet), puis **aggravation de la peine**, sous prétexte que **militer est une contrepartie**, ce qui aboutit à 3 mois de prison avec sursis pour Raphael (19 ans) qui

a transporté 4 personnes noires, bien sûr, de Saorge à Breil chez Cédric Herrou (en France donc), afin de les faire héberger !

Pour en savoir plus cf. Interpellations, Procès 2017

Parallèlement les activités délétères de l'extrême-droite augmentent considérablement, sans être jamais inquiétées par les pouvoirs publics.

Mireille Damiano, une de nos avocat-e-s, reçoit des **menaces de mort...** Olivier Bettati et de *Défendre la Roya*, association créée pour la circonstance, tentent de **faire dissoudre *Roya Citoyenne*** au motif de « *la gravité des dangers auxquels sont exposés les citoyens, la violation de l'ordre public et l'atteinte à la sécurité publique* ». Cela se solde par une **condamnation** des deux plaignants **pour procédure abusive avec 5000 € de dommages et intérêts à verser à *Roya Citoyenne* et 2000 € de frais de procédure**. On attend encore de récupérer cet argent. *Roya Citoyenne* est **attaquée indirectement** par « **A Vugi d'a la Roya** », publication largement **diffamatoire** distribuée gratuitement dans la vallée et **véritable incitation à la haine**, au travers d'articles visant plusieurs militant-e-s ou adhérent-e-s. Qualifié de brulôt par le préfet, qu'on ne peut soupçonner de nous soutenir, *A Vugi* cesse de paraître, mais la **procédure en référé** contre 4 des commerçants qui le distribuaient (à défaut de pouvoir poursuivre le directeur de publication Rodolphe Crevelle) est **perdue par les 23 plaignants**, condamnés à verser « ad solidum » à 2500 € + frais d'exécution (huissier pour saisie de compte), aussitôt saisis sur le compte de Cédric Herrou... !!! et 1200€ à un commerçant de Sospel.

Quant à **Cédric Herrou** depuis son arrestation à la gare de Cannes le 24 juillet dernier, il est « sous le coup » d'une **enquête** toujours pour « **aide à l'entrée et à la circulation irrégulière d'étrangers en France** » dans le cadre de laquelle 5 administrateurs de *Roya Citoyenne* ont été entendus par la **PAF** (police aux Frontières) fin septembre. De plus, il est **placé sous contrôle judiciaire** et ne doit approcher ni d'une gare, ni de la frontière, ce qui pose problème quand on habite à Breil... Enfin il passera en **procès pour diffamation** le 16 avril 2018 (reporté) suite à une **plainte déposée par le préfet** qui l'accuse d'avoir dressé un parallèle entre le traitement des migrants demandant l'asile et celui des Juifs pendant l'occupation.

Actions pour faire appliquer la loi et reconnaître les droits

- **MIE (Mineur Isolé Etranger) ou MNA (Mineur Non Accompagné)**

✓ **Prise en charge par l'ASE**

Dans un premier temps, nous cherchons à faire prendre en charge les MIE arrivés dans notre vallée par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance dépendant du Conseil Départemental) **comme le prévoit** l'article 20 de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant.

Nous obtenons pendant quelque temps (février/mars) qu'ils soient « récupérés » à Breil/Roya avec plus ou moins de rapidité (après un hébergement militant pouvant aller jusqu'à 15 jours et l'attente le jour même, en présence de la gendarmerie, jusqu'à 5 h). Puis il faut qu'on les descende nous-mêmes à Nice !...

La prise en charge par l'ASE **est rarement correcte** (mineurs se retrouvant souvent seuls à l'hôtel, pas de suivi pédagogique, sanitaire...), mais nous décidons de nous battre, dans un deuxième temps, pour que les demandes d'asile se fassent à partir de Breil plutôt que de le faire contre cette institution.

Actuellement, un **protocole local** (préfecture/ Conseil Départemental) prévoit que les MIE soient amenés au commissariat à **Auvare** en attendant d'être pris en charge par l'ASE, ce qui est **traumatisant** pour ces jeunes.

Des militants niçois ont mis en place un pool d'accompagnants pour les soutenir et veiller à ce que

l'ASE les prenne réellement en charge (plutôt que d'être renvoyés en Italie). Un accueil des MIE, mis en place 24h/24 par l'ASE, avec des éducateurs/trices plutôt que par des policier-e-s reste à obtenir.

✓ **Renvois illégaux en Italie**

A Menton à l'arrivée des trains venant de Vintimille, les policier-e-s de la PAF pratiquent les **contrôles au faciès** et renvoient illégalement les MIE/MNA directement dans le train suivant pour Vintimille (comme cela, ils ne passent pas par la frontière où les Italiens les refusent s'ils savent que ce sont des MIE). Quant aux demandeurs/ses d'asile, ils doivent repartir à pied. Tous et toutes avec un papier attestant qu'ils/elles ont été **informé-e-s de leurs droits**, dans une langue qu'ils/elles comprennent et qu'ils/elles demandent à repartir de suite en Italie, cela au bout de **3/4mn** ! La même chose existe au niveau des gares de Breil et Sospel et souvent au-delà de Nice...

• **Demandeurs/demandeuses d'asile**

La première demande d'asile, à partir de Breil a lieu le **16 mars** en présence d'avocats, de médias et bien sûr de militant-e-s de *Roya Citoyenne*. Cela n'empêche pas qu'une fois emmenés à la PAF les **4 Erythréen-ne-s** (3 adultes et un enfant de 5ans) soient renvoyé-e-s à Vintimille.... Les avocat-e-s déposent un **référé qui aboutit à la 1ère condamnation du préfet** par le tribunal administratif pour « atteinte grave au droit d'asile », et il doit recevoir leur demande sous « 3 jours ouvrés ».

Pour en savoir plus cf. condamnations du préfet des Alpes Maritimes

Suite à cette décision, les demandeurs/ses d'asile, passant par *Roya Citoyenne*, peuvent descendre à **Nice sans être inquiétés par les forces de police**, d'abord en voiture, puis en train. Par contre en le 24 juillet, 156 demandeurs d'asile sont arrêtés à Cannes par la PAF et renvoyés en Italie... Très rapidement le préfet exige que les demandeurs d'asile paient le train, ***Roya Citoyenne* prend en charge les billets** (contrôlés par la gendarmerie avant la montée !). Auparavant, une mémorable descente à pied de Breil à Nice de 84 migrant-e-s durant 3 jours (12 au 15 juin) avait été tentée, mais ne l'avait pas fait plier... La **PADA** (Plateforme d'Accueil des Demandeurs d'Asile), n'ayant pas à recevoir que les demandeurs/ses d'asile de la *Roya*, est vite débordée, et par exemple, plus de 50 demandeurs/ses d'asile ont dû attendre du mercredi 24 mai au vendredi 26 mai (le 25 étant férié) avant d'être reçu-e-s. Heureusement la **mobilisation** et la **solidarité** de militant-e-s et d'associations niçoises permet de les prendre en charge d'abord dans les locaux du Secours Catholique, puis chez des particuliers.

Petit à petit, le camp de Cédric Herrou étant **cerné par les forces de police**, la vallée de la *Roya* l'étant aussi, les demandeurs d'asile cherchent de nouvelles routes, et prennent toujours plus de risques. Ce sont aussi les militants de Briançon qui les voient arriver de façon exponentielle, même en plein hiver...

Médiatisation et Communication

Très tôt *Roya Citoyenne* décide de faire connaître la situation à la frontière et dans notre vallée contacts avec de très nombreux journalistes, pages Facebook, blog, puis site mais nous ne pensions pas qu'une telle médiatisation au travers de **Cédric Herrou** et de l'accueil de très nombreux migrants chez lui serait possible. Fin 2016, il sera élu **Azuréen de l'année** par les lecteurs de *Nice Matin*, puis il recevra le prix Nansen, le prix de la LICRA, le « Parchemin de la Résistance » des résistants italiens section Imperia...

Les procès, les gardes à vue, les perquisitions, les entraves aux droits des migrants mais aussi les actions de *Roya Citoyenne* sont reprises dans les **journaux locaux, nationaux et internationaux**. Nous

accueillons aussi sociologues, cinéastes, documentaristes, étudiants, chercheurs, BD istes ... Très vite nous avons des **propositions d'aide** venant de partout, pas toujours faciles à gérer, car la situation est différente de celle de Calais.

Pour en savoir plus cf. les médias en ont parlé

Partenariats

- Les procès et les actions autour du procès de Cédric Herrou le 10 février (ateliers de réflexion et mobilisation) dans le cadre des 3 jours de mobilisations nationales contre le « délit de solidarité » permettent de renforcer les liens tissés avec les **associations et organisations locales et départementales**.
- Dès janvier 2017, les réunions avec les instances nationales **d'Amnesty International, la Cimade, Médecins Du Monde, Médecins sans Frontières et du Secours Catholique** commencent, elles aboutissent à la création d'un poste salarié pour coordonner les acteurs locaux à la frontière franco-italienne (CAFFIM : Coordination des Acteurs à la Frontière Franco-Italienne pour les Migrants) et à des actions communes, notamment d'observation à la frontière.
- Dès octobre 2016 avec l'évacuation des migrants et des militants des « Lucioles » à St-Dalmas-de-Tende et les poursuites qui s'ensuivront, puis tout au long de 2017 un partenariat régulier et fort se développera avec la **Ligue des droits de l'homme section de Nice et comité régional PACA**, au rythme des actions juridiques et des communiqués communs.
- **Les interventions dans toute la France**, à la demande d'associations, de collectifs, d'organisateur/trices de fêtes ou de festivals, d'états généraux ou d'universités d'été (Attac, NPA...), sont autant d'occasions d'échanges d'informations et de coordonnées et de tissage de réseaux.
- La création en octobre 2017 de **SOMICO 06** (Solidarité Migrants Collectif 06), ouvert aux syndicats et aux partis politiques qui peuvent être actifs au sein du collectif et signer en tant que soutien les communiqués, élargit le nombre de personnes sensibilisées aux problèmes des exilé-e-s et de leur accueil, et au problème particulier que pose la situation frontalière de la Roya comme « piège » : c'est important car les choses n'évolueront que si la majorité de la population y est favorable. Une manifestation à Menton, le 16 décembre et un débat à Nice le 18 décembre de la journée mondiale pour les réfugiés, sur le thème de l'hébergement par les collectivités, sont organisés, et connaissent un bon retentissement.
- Les **Ami.e.s de la Roya**, parrainée par environ 200 personnalités nationales (intellectuels, universitaires...), organise pour sa création le 20 novembre une soirée de soutien aux migrant-e-s et à « ceux/celles qui les aident », en présence de plusieurs membres du CA. Un relais de plus dans la capitale et des projets communs dans la Roya avec le festival « Passeurs d'humanité » pour l'été 2018.
- **Défends Ta Citoyenneté**, créée par Cédric Herrou, autour d'un projet d'accueil et de formation de demandeurs d'asile, et d'actions juridiques concrètes, augmente les possibilités de réponses aux problèmes posés et les partenariats.
- **Nos avocat-e-s**, avec lequel-le-s nous avons passé beaucoup de temps et beaucoup appris ! Heureusement que ce sont des militant-e-s dévoué.e.s ... qui sont là pour défendre les solidaires mais aussi pour obtenir que les droits des migrant-e-s soient appliqués.
- **Les donateurs** sans qui nous ne pourrions rien faire. Petits dons ponctuels ou comme dons plus importants sont indispensables pour toutes nos actions, et nous permettent aussi d'aider d'autres associations qui font un travail formidable quand il le faut (**Habitat et Citoyenneté** à Nice, collectif **Tous migrants** à Briançon, Gap...).

Pour en savoir plus cf. liste interventions extérieures

Perspectives

Beaucoup a été fait et beaucoup reste à faire, mais petit à petit **les forces s'érodent**...

Plusieurs raisons à cela :

- l'urgence n'est plus visible dans la vallée à compter d'août 2017, et les réfugiés arrivent souvent directement chez Cédric, étant donné la situation géographique de son domicile
- les **attaques diverses** : présence policière pesante, ambiance délétère accrue par le « journal A Vugi », gardes à vue, convocations à la PAF, procès
- la durée et la lourdeur de notre engagement
- un **mode de fonctionnement différent** : structuration de *Roya Citoyenne* avec un Conseil d'Administration plutôt que des Assemblées Générales, arrivée de l'équipe de cuisiniers de l'association *Keisha Nya Kitchen* qui a soulagé les maraudeurs/ses, mais démotivé certain-e-s, la participation à de nombreux collectifs (Somico06, ...).

Il y a certainement d'autres raisons et nous devons en discuter avec tous, voir comment intégrer davantage de monde sur le terrain et « politiquement », afin que **malgré nos différences et grâce à elles**, nous continuions à lutter ensemble pour que les exilé-e-s soient bien accueilli-e-s et bénéficient des mêmes droits que tous en France et en Europe.

Des actions comme la **marche Vintimille /Calais** qui se déroulera du 30 avril au 7 juillet et comme le **festival « Passeurs d'Humanité »**, qui sera itinérant du 12 au 15 juillet passant par les villages de Breil, la Brigue, Saorge et Tende, en n'oubliant pas d'impliquer les exilé-e-s à Vintimille, devraient y contribuer. A cela il faut ajouter les **états généraux des migrations**, les mobilisations autour de la **loi Collomb** ...